

## 1.2 Volume de bois

■ Dans la forêt suisse, le volume de bois s'élève à 420 millions de mètres cubes, soit 367 par hectare. Cette valeur moyenne pour l'ensemble du pays est un record à l'échelle européenne.

■ Les résineux représentent 71 pour cent du volume de bois sur pied, les feuillus 29 pour cent.

■ Les épicéas, les sapins blancs et les hêtres représentent 80 pour cent du volume total de bois.

■ Le volume de bois augmente d'environ un pour cent par an. Les tempêtes ne ralentissent que peu cet accroissement.

■ L'augmentation du volume est plutôt un inconvénient pour la diversité des espèces et la production ligneuse, mais une contribution positive au bilan du CO<sub>2</sub>.

### Volume de bois

Le volume de bois d'une surface forestière correspond au contenu volumique de tous les arbres sur pied du peuplement, avec le volume de l'écorce mais sans les branches ni les ramilles. Le volume de bois total dans la forêt suisse s'élève à environ 420 millions m<sup>3</sup>. Cela correspond à une moyenne de 367 m<sup>3</sup> de bois par hectare – un chiffre inégalé dans toute l'Europe. A titre de comparaison: avec une telle quantité de bois, la Suisse entière pourrait être recouverte d'une couche de bois d'un centimètre d'épaisseur.

Le volume de bois n'est pas équivalent dans toutes les forêts de Suisse: au sud des Alpes, le volume, qui atteint en moyenne 219 m<sup>3</sup> par hectare, est relativement faible. Sur le Plateau en revanche, un hectare de forêt comprend 440 m<sup>3</sup> de bois. Et dans les Préalpes, la moyenne atteint même 469 m<sup>3</sup> par hectare. Les forêts du Jura et des Alpes, avec respectivement 365 et 318 m<sup>3</sup> par hectare, avoisinent la moyenne suisse.

Des différences sont également à relever en fonction des conditions de propriété: les forêts privées, avec une moyenne de 420 m<sup>3</sup> de bois par hectare, disposent d'un plus grand volume de bois que les forêts publiques qui ne comptent en moyenne que 341 m<sup>3</sup> par hectare.

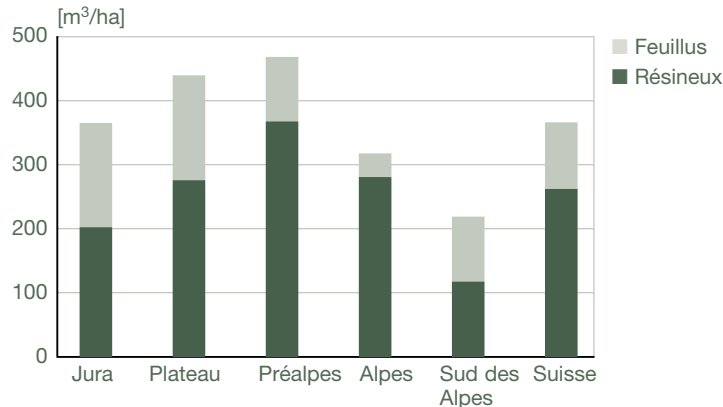
Les résineux constituent la plus grande partie du volume de bois sur pied avec 71%, les feuillus n'en représentent que 29%. Dans les Alpes et les Préalpes, la prépondérance des résineux est encore plus marquée. De toutes les essences, l'épicéa (sapin rouge), avec 47% du volume de bois, vient en premier. Le hêtre et le sapin blanc le suivent avec 18 et 15% du volume. Le volume d'autres essences comme le pin, le mélèze, l'érable, le frêne et le chêne – qui évolue entre 2 et 5%, est nettement inférieur.

#### POUR PLUS D'INFORMATIONS

- Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL)  
8903 Birmensdorf  
Département de recherches Forêt  
Section Stratégies sylvicoles  
044/739 24 86
- Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP)  
3003 Berne  
Direction des forêts  
Section Exploitation des forêts  
et économie du bois  
031/324 77 78

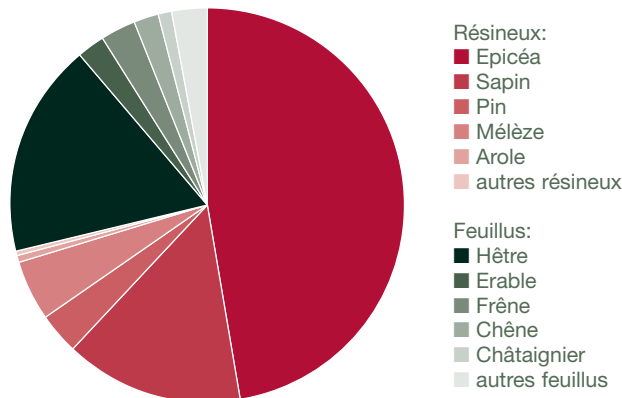
### 1.2.1 Volume de bois selon les régions forestières

Volume de bois de feuillus et de résineux dans les régions forestières et dans l'ensemble de la Suisse.



### 1.2.2 Volume de bois selon les essences

Répartition du volume de bois entre les différentes essences.



Le volume de bois représente le capital du propriétaire de forêt. Mais dans ce cas précis, «plus» ne veut pas dire «mieux»: l'augmentation du volume de bois a des répercussions négatives dans l'ensemble. Ainsi, une forêt plus riche en volume est d'autant plus dense et sombre.

## Conséquences

Le volume de bois représente le capital du propriétaire de forêt. Mais dans ce cas précis, «plus» ne veut pas dire «mieux»: l'augmentation du volume de bois a des répercussions négatives dans l'ensemble. Ainsi, une forêt plus riche en volume est d'autant plus dense et sombre. En conséquence, les espèces tributaires de lumière perdent leur habitat et la forêt ne peut plus se régénérer suffisamment. Davantage de vieux arbres peuplent la forêt, ce

qui la dévalorise, car plus ces arbres sont âgés, plus leur bois a tendance à pourrir par endroits. De surcroît, plus il y a d'arbres sur pied dans la forêt, plus le potentiel de dégâts lors de tempêtes augmente. Tous ces arguments plaident en faveur d'une plus grande exploitation. Néanmoins, cela n'est guère possible au vu de la faible demande de bois suisse. N'oublions pas non plus qu'étant donnée la modicité des prix du bois, les propriétaires ne sont pas incités à abattre plus de bois dans leurs forêts.

## Augmentation

Aux alentours de 1950, les experts évaluaient les volumes de bois à environ 250 mètres cubes par hectare de bois. Depuis lors, les volumes ont marqué une forte hausse – l'augmentation annuelle avoisine un pour cent. Cela est principalement dû au fait que depuis nombre de décennies, le volume de bois exploité est inférieur à celui qui repousse. L'on estime également que la quantité accrue d'azote présente dans l'atmosphère joue un rôle d'engrais pour la forêt et renforce la croissance des arbres.

Rien qu'entre 1985 et 1995, le volume de bois a augmenté de 7,6%, ce qui équivaut à 3,2 mètres cubes de bois par hectare et par année, dont 2,5 mètres cubes d'arbres vivants et 0,7 de bois mort. La reconquête de terres arables par la forêt accélère la croissance du volume. Si l'on prend en compte les surfaces récemment reconquises par la forêt, l'augmentation du volume, entre 1985 et 1995, atteint même 11,7 pour cent.

Les volumes croissent dans toutes les régions de Suisse. C'est néanmoins dans les Préalpes, avec environ 4 mètres cubes par hectare et par an, qu'ils inscrivent la plus forte hausse. Dans l'ensemble, la proportion de feuillus s'est aussi légèrement accrue entre 1985 et 1995. L'augmentation du volume atteignait à cette époque 1,3 mètre cube par hectare et par année pour les feuillus et 1,2 mètre cube pour les résineux. Comme pour la surface forestière, cette tendance ascendante est ininterrompue. Même de violentes tempêtes ne ralentissent que légèrement l'accroissement du volume: ce que l'ouragan «Lothar» a déraciné en 1999 avait déjà repoussé un peu plus d'une année plus tard. Et la forêt n'a eu besoin que d'une demi-année pour compenser les pertes causées par «Vivian» en 1990.